

Les projets de création d'un parking P+R et d'un embarcadère au niveau de la sablière de Trentemoult avec liaison fluviale vers Chantenay sont déjà anciens et inscrits dans le plan local d'urbanisme de la métropole de Nantes (PLUM) avec l'inscription d'une orientation d'aménagement et de programmation (OAP) intitulée Trentemoult Ouest.

Il est heureux pour les habitants de Trentemoult d'entrevoir cette prochaine réalisation.

Cependant, ces projets appellent plusieurs remarques et observations.

La première concerne la création du parking P+R sur le terrain de la sablière. Ce parking, dont le traitement au sol serait écologique et réversible, serait l'occasion de permettre, grâce à des ombrières, de créer une surface permettant l'installation de panneaux photovoltaïques. Comme précisé par les autres contributeurs, la liaison entre ce P+R et l'embarcadère Trentemoult-Roquios devra être traitée de manière paysagère en intégrant la sécurisation des déplacements. Enfin, la réalisation de ce parking devrait être engagée rapidement afin d'apporter dès à présent et sans attendre la mise en place de la liaison Trentemoult-Chantenay, un soulagement dans les stationnements au coeur de Trentemoult.

La deuxième remarque concerne le devenir de l'embarcadère Trentemoult-Roquios. Le choix de son usage pour les seules navigations "touristiques", et donc en période qualifiée de "touristique" dans l'année, participe à renforcer et aggraver le caractère touristique de Trentemoult. De plus, le seul embarcadère Trentemoult-Aval devra gérer une double liaison : Trentemoult-Chantenay et Trentemoult-Gare Maritime, ce qui peut provoquer des erreurs de destination... Aussi, il me paraît plus pertinent de maintenir l'embarcadère de Trentemoult-Roquios dans ses liaisons avec la gare maritime. Je souscris aux remarques relatives à l'adaptation des plages horaires de transport par voie fluviale et aussi aux fréquences, que ce soit en semaine ou en week-end. Nantes Métropole devrait engager un dialogue avec l'ensemble des usagers de manière rapide et plus permanente afin d'adapter cette fréquence aux besoins des usagers.

La troisième remarque porte sur la création de la liaison Trentemoult-Chantenay. Nous ne disposons d'aucune donnée sur la fréquentation de la nouvelle ligne Chantenay-Ile de Nantes. Il serait intéressant de les rendre publiques. Notre seule observation est que le bateau est très, très souvent vide. Le choix de Chantenay comme départ (vers l'île de Nantes) ou d'arrivée (de Trentemoult) repose sur quelle analyse ? Existe-t-il à Chantenay un parking relais ? Quelles sont les connexions à Chantenay avec le réseau de la TAN ? Elles sont sans équivalence avec celles de la gare maritime. La perspective de l'installation du nouveau CHU sur l'île est-elle le facteur déclencheur de ce choix ?

Enfin, une quatrième remarque qui porte sur le stationnement des véhicules à Trentemoult. A l'occasion de la réalisation de ce nouveau P+R aux sablières (dans les meilleurs délais), je suggère à la ville de Rezé de créer une zone bleue (stationnement gratuit, réglementé et limité dans le temps) sur l'ensemble du quartier. Une autorisation de stationner serait délivrée aux habitants de Trentemoult sur présentation de leur carte grise avec macaron leur permettant de stationner en durée illimitée. Cela incitera les véhicules ventouses pour la journée à stationner dans les P+R mis à leur disposition. Cela devrait permettre et inciter les habitants de Trentemoult à libérer la place dans les nombreuses ruelles et places du quartier.

AL